



Décembre 2017

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 114

# VIVRE À ROYBON

*Construction du nouvel Ehpad*

## LA RÉSIDENCE RENÉ MARION



[www.roybon.fr](http://www.roybon.fr)

# SOMMAIRE

## ÉDITO

### LA VIE DE LA COMMUNE P 3

- Roybon sous la neige !
- La Maison de Services Au Public
- Place du Temple, le temps de la concertation avant les décisions
- Le repas des aînés, dans la joie et la bonne humeur !
- Concilier la suppression des pesticides et l'entretien des voies publiques
- Bien vivre ensemble dès le plus jeune âge
- Le renouveau du foot à Roybon
- Le nouvel EHPAD avance à grand pas
- Le contournement sur les rails
- En route pour la mobilité durable !
- Retour sur le chantier éducatif
- 11 novembre 1918 - 11 novembre 2017 : devoir de mémoire

### LES INFOS À CONNAÎTRE P 13

- Appartement à louer
- Déclaration annuelle de ruches : Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre
- Trier, recycler, composter, économiser, vous pouvez agir au quotidien !
- Dématérialisation dans le traitement des dossiers d'immatriculation des véhicules et des permis de conduire

### LA VIE DES ASSOCIATIONS P 16

- Accordéon et danse folk à Roybon
- Assemblée Générale du Club des retraités de la Haute-Galaure
- FNACA-UMAC de la Haute Galaure : un programme bien rempli
- Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de Sang de la Haute Galaure
- Les services proposés par l'ADMR des Chambaran
- A tous les responsables d'associations de la commune

### EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE P 20

- A la bibliothèque
- Les journées découvertes
- Nuit de la lecture
- Quelques critiques de romans parus à la rentrée

### AGENDA P 22

- Repas de chasse
- La ludothèque bientôt en visite sur la commune : petits et grands, faites vos jeux !

Chères Roybonnaises,  
Chers Roybonnais,

En cette fin d'année, je suis heureux de vous adresser ce nouvel exemplaire du journal municipal qui présente les actions en cours sur la commune.



Chacun sait que 2018 sera, avec la décision du Conseil d'Etat sur le projet du Center Parcs, une période charnière de l'histoire de notre commune. Je veux vous dire que le travail accompli depuis trois ans nous permettra de faire face, quoi qu'il arrive.

J'en veux pour preuve les deux gros chantiers qui vont débiter l'an prochain en toute hypothèse.

Le nouvel EHPAD et la voie de contournement vont, chacun à leur manière, changer profondément le visage de notre commune.

2018 sera aussi l'année de projets plus immédiats et portant sur la vie quotidienne : je pense notamment à la future installation de ralentisseurs pour apaiser la circulation dans le bourg, l'acquisition de jeux pour enfants, les décisions à venir sur le secteur de la Place du Temple...

J'aurai d'ailleurs l'occasion, lors de la cérémonie des vœux à laquelle vous êtes tous conviés, le vendredi 12 janvier à 18h30, de vous présenter tous les projets à venir et de faire le point sur les réalisations de 2017. Incontestablement, avec désormais une situation financière assainie, Roybon avance dans la bonne direction.

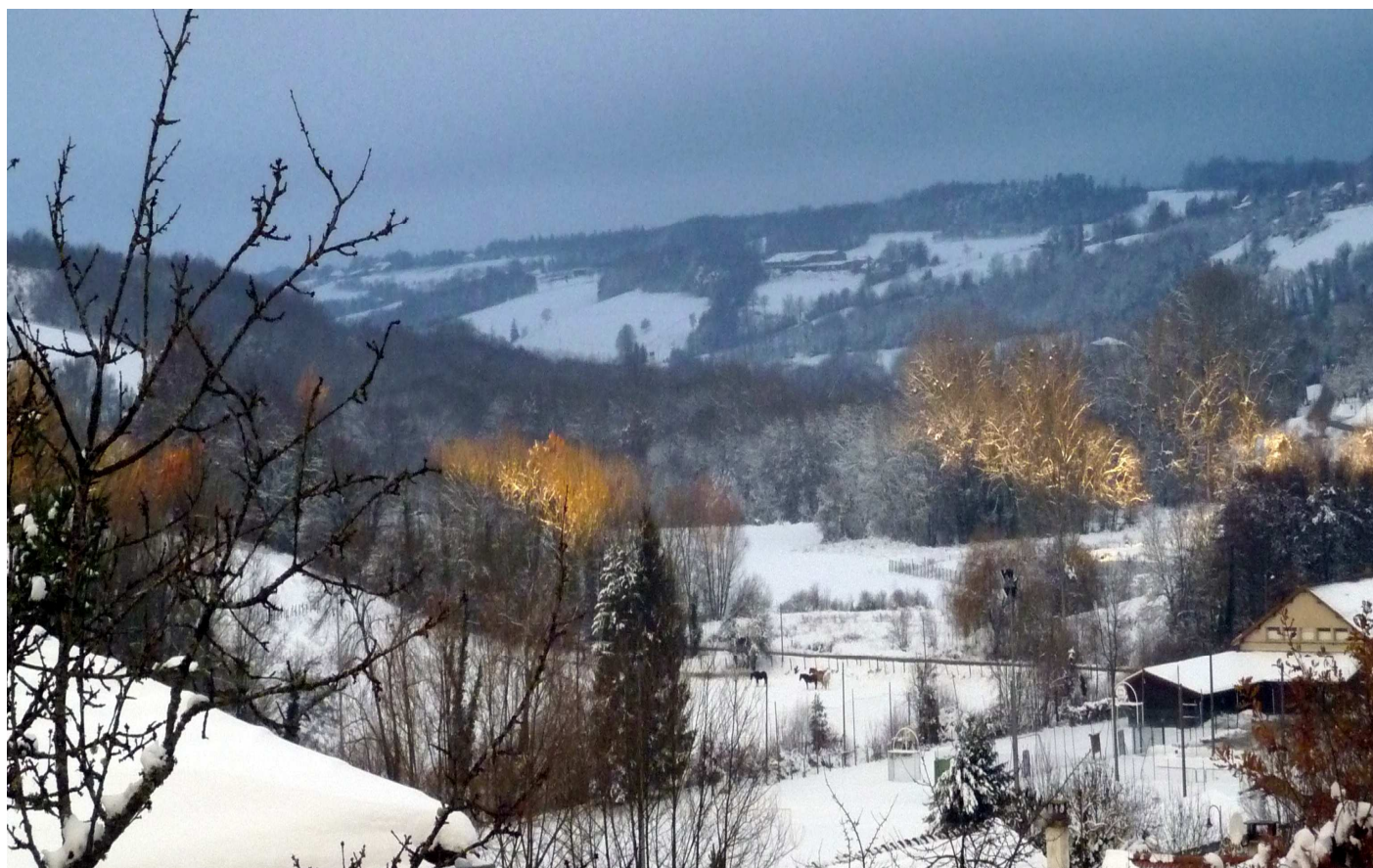
D'ici là, j'espère que vous aurez l'occasion, durant cette période de fêtes, de vous retrouver en famille, avec vos proches, pour profiter de cette période si particulière. Mes pensées vont particulièrement vers nos anciens avec qui nous avons passé une très belle journée à la salle des fêtes.

Serge PERRAUD  
Maire

Merci à M. Maurice CELLIER et à M. Gaby BRET pour les photos qu'ils ont mis à disposition de la Commune pour la réalisation de ce journal

# LA VIE DE LA COMMUNE

## ■ Roybon sous la neige !



Chaque année les habitants de Roybon et d'ailleurs redécouvrent les plaisirs et les petits inconvénients de la neige.

Si les enfants se réjouissent et peuvent s'adonner au plaisir des batailles de boules de neige et des concours de bonhommes de neige, les adultes sont parfois moins satisfaits.

Il ne faut pas oublier que Roybon située entre 500 et 800 m d'altitude est classée en zone de montagne. Avec plus de 7 000 ha de superficie il s'agit de l'une des plus grandes communes du département et elle dispose de plus de 65 km de voirie.

Comme chaque année, les agents techniques ont été mobilisés, pour certains dès l'aube, le 1<sup>er</sup> décembre, pour faire face au premier épisode neigeux significatif de la saison. Un épisode de grande importance puisqu'il a notamment provoqué la coupure de l'autoroute A49 peu avant Vinay ainsi que celle de la départementale entre Saint-Siméon-de-Bressieux et Roybon.

Pour notre part, nous avons su garantir l'accès aux écoles pour l'accueil de la garderie périscolaire dès 7h30 ainsi que du multi-accueil. Dans le déneigement du bourg, c'est toujours ce secteur qui est prioritaire et chacun peut le comprendre. Dans le bourg nous essayons de déneiger les trottoirs aussi vite que possible. Nous en sommes d'ores et déjà à plus de 20 h supplémentaires pour le service technique.

Le déneigement des voies communales extérieures au bourg est confié à un prestataire qui exécute un parcours qui optimise les temps de trajet. Dès lors, chacun doit accepter qu'il commence par un bout et finisse par un autre !

# LA VIE DE LA COMMUNE

## ■ La Maison de Services Au Public



**L**a Maison de Services Au Public (MSAP) de Roybon délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

En un lieu unique, le bureau de poste, les usagers sont accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne.

De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, la Maison de Services Au Public articule présence humaine et outils numériques.

### ➔ Les services disponibles :

Outre les services traditionnels du bureau de poste, vous avez accès, de manière dématérialisée, aux services de Pôle Emploi, de la Caisse d'assurance retraite et santé au travail (CARSAT) et de la Caisse d'allocations familiales (CAF).

Les Roybonnais et les habitants des communes voisines peuvent ainsi bénéficier de l'ensemble des produits et services des quatre opérateurs partenaires ainsi que d'un îlot numérique aménagé et dédié à la consultation des services en ligne. Le chargé de clientèle de La Poste est à vos côtés pour vous aider dans les démarches. La Poste met également à disposition un ordinateur, une tablette, une imprimante, un scan et une connexion gratuite à internet en wifi.

### ➔ Et un bureau de poste...

Faut-il le rappeler ce lieu est aussi un bureau de poste ! Nous comptons sur vous pour utiliser ses services régulièrement. Combien de communes en France ont vu leur bureau supprimé faute de fréquentation ? A l'évidence, avec les changements d'usages (baisse des activités courrier) d'autres fermetures vont se produire dans les années à venir. Il appartient à chacun d'entre nous, par ses pratiques, de contribuer au maintien de ce service public de proximité.

### Horaires d'ouverture :

Lundi	08h00 - 12h30
Mardi	08h00 - 12h30
Mercredi	08h00 - 12h30
Jeudi	08h00 - 11h30
Vendredi	08h00 - 12h30

### Contact :

5, Place Saint Romme  
38940 Roybon  
[msap.roybon@laposte.fr](mailto:msap.roybon@laposte.fr)

# LA VIE DE LA COMMUNE

## ■ Place du Temple, le temps de la concertation avant les décisions



Sollicité par des habitants, le Maire a organisé le 10 novembre dernier une réunion publique pour évoquer les difficultés rencontrées sur le secteur de la place du Temple.

Cette réunion a rassemblé une quinzaine de riverains et les principales remarques formulées par les habitants ont porté sur les points suivants :

- ↳ Stationnement anarchique sur la Place du Temple et la Place de la Graineterie,
- ↳ Vitesse excessive sur la rue des Grands Cultis et la rue des Petits Cultis,
- ↳ Des incivilités du quotidien (vider les eaux sales dans les ruelles, tâches d'huile et bruits de moteurs, comportements irrespectueux des personnes, déjections canines dans le parc des Charmilles...).

Au-delà, des attentes ont été exprimées en matière de sécurité et l'engagement de l'ancienne municipalité de détruire les parkings de la venelle des calades a été rappelé.

Face à tous ces sujets la municipalité va être amenée à prendre des décisions importantes. Il est d'ores et déjà prévu d'inscrire au budget 2018 la création d'aménagements pour réduire la vitesse des voitures.

Pour le reste, et notamment sur les questions liées aux problèmes de stationnement sur les deux places, la concertation se poursuit avant de procéder à une interdiction pure et simple du stationnement sur ces deux emplacements.

C'est pourquoi, tous les habitants concernés peuvent faire part de leurs observations, critiques et propositions, soit par courrier, soit par mail ([mairie@roybon.fr](mailto:mairie@roybon.fr)) ou en venant rencontrer le Maire à l'occasion de l'une de ses permanences le lundi matin.

# LA VIE DE LA COMMUNE

## ■ Le repas des aînés, dans la joie et la bonne humeur !



C'est le 2 décembre dernier que s'est déroulé le traditionnel repas des aînés, organisé par la municipalité. Il a réuni précisément 99 personnes dans une belle ambiance, notamment grâce à l'accordéoniste qui a su exploiter les talents vocaux de certains.

Une fois encore le chef de l'EHPAD a fourni un repas de grande qualité que les convives ont apprécié à sa juste mesure. Merci à lui mais aussi au Directeur, M. POUSSIER, qui avait tenu à poursuivre cette collaboration avec la commune.



# LA VIE DE LA COMMUNE

## ■ Concilier la suppression des pesticides et l'entretien des voies publiques

Depuis deux ans la commune s'est fortement engagée sur la réduction puis la suppression de l'usage des pesticides. Dans le même temps, nous avons cherché à déployer des solutions alternatives permettant, notamment dans le bourg, de préserver un certain niveau d'entretien des espaces publics. D'ailleurs, les riverains de la Place du Temple ont été plusieurs lors de la dernière réunion publique à témoigner des efforts entrepris.

Avec le concours de l'agence de l'eau, la commune a pu missionner la FREDON, organisme agréé par le ministère de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant, qui a réalisé un plan de désherbage communal. Parmi les aspects de cette étude, l'un portait sur les objectifs d'entretien du centre-ville et des préconisations en matière de matériel à utiliser.

C'est sur cette base que le Conseil Municipal vient d'approuver le projet d'acquisition d'une désherbeuse à brosse et d'une désherbeuse thermique.

Ces achats bénéficient de 80% de subvention de la part de l'agence de l'eau.

La 1<sup>ère</sup> sera efficace sur des voiries récentes et en bon état telles que l'Avenue Luzy Pellissac et la route de Montfalcon. La 2<sup>nde</sup> sera employée, par exemple, dans les venelles, Place du Temple etc...



**Plan de Désherbage Communal de Roybon**  
**Cartographie des objectifs d'entretien, centre-ville**



# LA VIE DE LA COMMUNE

## ■ Bien vivre ensemble dès le plus jeune âge

Le « vivre ensemble » s'impose à nous tous et, en même temps, chacun mesure à quel point il s'agit d'un sujet complexe qui nous demande à tous des efforts de tolérance, de respect mais aussi l'adhésion à des règles de comportement civique et social.

C'est dire à quel point c'est un apprentissage tout au long de la vie. Il s'agit d'ailleurs d'un élément d'une des composantes du socle commun de connaissances enseignées à l'école.

C'est pourquoi, la municipalité a mis à disposition de l'enseignante de la classe de CM1/CM2 un petit livret qui sert de support à cet enseignement tout au long de l'année scolaire.



## ■ Le renouveau du foot à Roybon



Encouragée par la municipalité et accompagnée par Formafoot, une équipe de jeunes roybonnais a récemment retrouvé les chemins de l'entraînement.

Ces derniers se déroulent tous les vendredis soir à 18h00 et tous les jeunes intéressés sont naturellement les bienvenus.

Ce démarrage en milieu de saison impose aux jeunes de rejoindre des équipes déjà inscrites en championnat mais tous les espoirs sont permis pour la saison prochaine.

**Une belle initiative qui mérite d'être mise en avant !**



# LA VIE DE LA COMMUNE

## ■ Le nouvel EHPAD avance à grand pas



Le projet de construction du nouvel EHPAD avance au rythme prévu.

Le 4 décembre dernier s'est tenue une dernière réunion avant l'adoption de l'avant-projet définitif en présence de toutes celles et ceux qui ont travaillé à l'élaboration du projet.

La capacité de ce nouvel établissement sera la suivante :

- 90 lits d'EHPAD dédiés à la grande dépendance (GIR 1 et 2)
- 42 lits d'UPG dédiés aux personnes atteintes de pathologies type Alzheimer
- +14 places de PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés)

La commune accompagne cette réalisation en assurant la viabilisation du site. Le Maire a déjà eu l'occasion, à leur demande, de rencontrer les riverains. Une nouvelle réunion sera naturellement organisée avant le début du chantier pour présenter le projet d'aménagement de la voirie et l'insertion paysagère du bâtiment.



### Les dates clés du projet :

- Juillet 2017 : concours d'architectes
- Septembre 2017 : Dépôt du PC
- Décembre 2017 : Obtention du PC
- Janvier à Mars 2018 : Appels d'offres
- Avril 2018 : début du chantier
- Printemps 2020 : Ouverture de l'EHPAD

# LA VIE DE LA COMMUNE

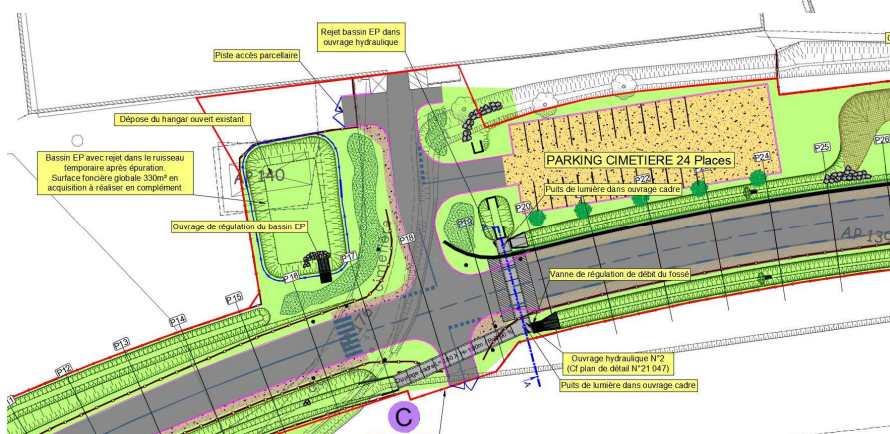
## ■ Le contournement sur les rails

La réalisation du contournement de Roybon par le nord du centre-bourg a pour objet de dissocier la fonction de desserte locale de celle de transit, d'améliorer la sécurité dans le village et de permettre au bourg de reconquérir son espace public et de se développer.

Le 12 décembre, le maître d'œuvre est venu présenter le tracé et les aménagements aux riverains, propriétaires et exploitants impactés par le projet.

Les esquisses permettent de bien visualiser :

- Le rond-point qui sera réalisé en lieu et place du carrefour existant entre la RD 71 et la RD 156 au niveau du pont de Poncet. Il s'agira d'un giratoire à quatre branches.
- La réalisation d'un carrefour au virage à la sortie du Pont de Chaffard
- L'accès au cimetière avec la réalisation d'un parking de 24 places.



Calendrier attendu :

- ◆ Début 2018 : consultation des entreprises
- ◆ Juin 2018 : arrêté du Préfet
- ◆ Été 2018 : début des travaux
- ◆ Été 2019 : mise en service



# LA VIE DE LA COMMUNE

■ En route pour la mobilité durable !

**Rechargez vos batteries en Isère !**

UN RÉSEAU DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

eborn

1 BORNE TOUS LES 20 KILOMÈTRES

3 EUROS LA RECHARGE

COMMANDEZ VOTRE BADGE SUR [WWW.SEDI.FR](http://WWW.SEDI.FR)

SIMPLE ET RAPIDE !

1 mètre 67, débordante d'énergie, disponible 24 heures sur 24 pour seulement 3 euros : voici votre nouvelle meilleure amie si vous possédez une voiture électrique ou si vous hésitez à en acheter une.

Roybon s'est engagée aux côtés du Syndicat des énergies de l'Isère (SEDI) pour proposer à ses habitants une borne de recharge efficace, rapide et peu onéreuse. Depuis fin novembre elle délivre Place Jean PERRAUD ses précieux kW à tout usager en possession d'un badge à retirer sur [www.sedi.fr](http://www.sedi.fr). En moyenne, elle permet la recharge d'un véhicule électrique ou hybride en une heure.

Une inauguration officielle se déroulera d'ailleurs le Jeudi 21 décembre à 11h30 sur place, en présence notamment du Maire, Serge PERRAUD et de Raymond ROUX, Maire de Sardieu et Vice-Président du SEDI.

# LA VIE DE LA COMMUNE

## ■ Retour sur le chantier éducatif

Comme annoncé dans le précédent « Vivre à Roybon », la municipalité a organisé, en collaboration avec la communauté de communes, un chantier éducatif.

Il s'agissait pour quatre jeunes roybonnais, encadré par deux éducateurs de Bièvre Isère et un agent technique de la commune, de travailler quatre demi-journées sur diverses tâches d'entretien.

Ils ont notamment repeint le portail du cimetière et nettoyé les allées, ce qui, à la veille de la Toussaint, a été très apprécié par les nombreux visiteurs.

La petite réception qui a clôturé le chantier s'est déroulée en présence du Maire mais aussi de Michel CHAMPON, Vice-Président de Bièvre Isère Communauté en charge de la solidarité, de la proximité, du service au public et de l'économie sociale et solidaire.

Tous les acteurs ont conclu à une expérience positive que la commune pourra renouveler à l'avenir.



## ■ 11 novembre 1918 - 11 novembre 2017 : devoir de mémoire



Ce sont pas moins d'une centaine de personnes qui se sont réunies le 11 novembre dernier pour commémorer l'anniversaire de l'Armistice, mettant un terme à la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Mais, au-delà du nombre, ce qui fit vraiment plaisir, ce fut la diversité des générations présentes, avec notamment une bonne dizaine d'enfants. Cette présence est importante car elle donne un sens au devoir de mémoire.

Nous célébrerons l'an prochain le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de cet effroyable conflit. La municipalité est décidée à donner une dimension particulière à cet évènement qui tombera d'ailleurs un dimanche. Toutes les idées et toutes bonnes volontés sont d'ores et déjà les bienvenues.

# LES INFOS À CONNAÎTRE

## ■ Appartement à louer



La commune de Roybon propose à la location un logement de 50 m<sup>2</sup> de type T2.

Il est situé au 1er étage. Il comprend : un séjour/salle à manger avec cuisine ouverte, une loggia, une chambre, une salle de bain et un WC séparé, chauffage individuel électrique, les radiateurs viennent d'être changés. Logement non meublé.

Le loyer mensuel hors charges est de 330 € (charges + TEOM environ 20 €/mois) ; Le logement est disponible dès à présent.

Pour tous renseignements et demandes de visites, contacter la mairie de Roybon aux heures d'ouverture par téléphone au **04.76.36.21.79** ou par mail à l'adresse suivante : **[mairie@roybon.fr](mailto:mairie@roybon.fr)**

## ■ Déclaration annuelle de ruches : Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : **<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>**

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : **[assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)** / Téléphone : 01 49 55 82 22

**A NOTER:** pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2017)



# LES INFOS À CONNAÎTRE

■ **Trier, recycler, composter, économiser, vous pouvez agir au quotidien !**

**Prêt de gobelets réutilisables pour les associations et collectivités :**

**Vous organisez une Manifestation ?**

Pensez à réserver les gobelets réutilisables du Département pour votre buvette !

**3 tailles sont disponibles**

25cl, 15cl, et carafe 1L

Réservation des gobelets sur le site internet du SICTOM

**Avantages**

Prêt des gobelets : Gratuit

Moins de déchets dans les poubelles

Gobelets utilisés à rendre : non lavés



**Pour trier, où trouver les conteneurs sur la commune ?**

Les conteneurs de tri sont présents sur plusieurs Points d'Apport Volontaire (PAV) répartis sur l'ensemble de la commune. N'hésitez pas à aller à un autre de ces PAV, si le vôtre est plein.

Deux points d'apport volontaires ont été installés par le SICTOM à Roybon. Trois containers sont à disposition des habitants : Verres, Papiers et journaux, Emballages (cartonnettes, bouteilles plastique, boîtes de conserve...).

Ces points d'apport volontaires sont situés :

- Rue des Grands Cultis, en contrebas de l'entrée nord du village (sommet de la grande rue)
- Allée du 19 mars 1962, près du stade (en bas du village)



**Vous souhaitez vous lancer dans le compostage ?**

Vous pouvez acquérir un composteur auprès du SICTOM de la Bièvre moyennant une participation de 30€.

Pour cela, il suffit de remplir un bon de commande disponible en Mairie, ou sur demande auprès de : [karine.ravel@sictom-bievre.fr](mailto:karine.ravel@sictom-bievre.fr) , et de le renvoyer au SICTOM accompagné d'un chèque .

La distribution des composteurs a lieu 2 ou 3 fois par an. Vous y serez invité (par mail de préférence) ou par courrier.

Plus de renseignement au 04.74.54.82.32



# LES INFOS À CONNAÎTRE

## ■ Dématérialisation dans le traitement des dossiers d'immatriculation des véhicules et des permis de conduire

PASSEPORT  
CARTE D'IDENTITÉ  
IMMATRICULATION  
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES  
à portée de clic!

RAPIDE  
SIMPLE  
7j/7 - 24h/24

MES DÉMARCHES  
EN LIGNE C'EST  
RAPIDE, SIMPLE  
ET JE GAGNE  
DU TEMPS

Depuis le 16 octobre  
UNE PRÉFECTURE NOUVELLE  
GÉNÉRATION

les télé-procédures sur **ants.gouv.fr**

Logo de la Préfecture de l'Isère

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administratives, depuis plusieurs semaines, il n'est plus nécessaire pour les usagers de se déplacer en préfecture ou sous-préfecture pour effectuer les démarches d'immatriculation de leurs véhicules ou celles relatives au permis de conduire.



Quatre téléprocédures relatives aux immatriculations sont d'ores et déjà disponibles sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> :

- 🔗 « je souhaite refaire mon certificat d'immatriculation » (carte grise)
- 🔗 « je souhaite changer mon adresse » sur ma carte grise
- 🔗 « je souhaite déclarer la vente de mon véhicule »
- 🔗 « je souhaite changer le titulaire du véhicule »

Les téléprocédures sont également disponibles pour les permis de conduire sur le site internet <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour les démarches suivantes :

- Inscription au permis de conduire pour passer les examens (première inscription ou nouvelle catégorie)
- Demande de fabrication d'un nouveau permis (sauf pour les demandes d'échange de permis de conduire étrangers ou de demandes de permis de conduire international pour lesquelles nous vous invitons à vous connecter au site internet <http://www.isere.gouv.fr>, pour de plus amples informations.)

Vous pouvez créer votre compte spécifique ANTS directement au cours de la démarche. Ce n'est pas nécessaire si vous avez déjà un compte certifié « France Connect » (identifiants [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), [ameli.fr](http://ameli.fr) ou [idn.laposte.fr](http://idn.laposte.fr) sont nécessaires)

Pourquoi utiliser les téléprocédures ?

- des démarches sécurisées et simplifiées en ligne
- des démarches accessibles à toute heure
- des démarches réalisables depuis chez soi, depuis une borne internet en libre accès, depuis les points numériques situés à la préfecture et dans les sous-préfectures **ou depuis des espaces numériques, par exemple à la MSAP de Roybon.**

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## ■ Accordéon et danse folk à Roybon



Cela fera quatre ans en janvier que la section danse folk de l'USCJR propose les vendredis soir de 18h00 à 19h00 des cours d'accordéon et des cours de danse folk de 19h00 à 20h30 (sauf durant les vacances scolaires).

Pour que tout le monde puisse découvrir ces activités, des bals d'atelier gratuits seront proposés le 30 mars 2018 et le 2 juin 2018. Entrée libre, repas partagé.

La section folk vous signale aussi un bal folk avec le groupe « Cire tes Souliers » le 24 février à partir de 21h00 à la salle des fêtes de Saint Antoine l'Abbaye.

### Renseignements auprès de :

- ➔ Michèle : 04 76 36 23 59
- ➔ David et Manue : 04 76 38 46 52





# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## ■ Assemblée Générale du Club des Retraités de la Haute-Galaure

Fort de 108 adhérents, le club des Retraités de la Haute-Galaure, tiendra son Assemblée Générale le vendredi 19 janvier 2018 à 14 h 00

Venez nombreux, vous êtes tous concernés. Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouvelles personnes, pour avoir des idées nouvelles et, peut-être, développer d'autres activités.

Les adhérents se réunissent les mardis et jeudis après-midi pour des jeux de sociétés : cartes, dominos, scrabble. A la belle saison, le mardi pour jouer à la pétanque.



## ■ FNACA-UMAC de la Haute Galaure : un programme bien rempli



Le Comité de la Haute-Galaure compte 32 adhérents et nous participons à toutes les manifestations patriotiques.

**Nous tiendrons notre  
Assemblée Générale  
le 10 janvier 2018.**



### Prochaines Cérémonies :

- ◆ 19 mars dépôt de gerbe au monument de Roybon, puis nous nous rendons au cimetière déposer une rose sur la tombe de nos camarades disparus depuis. Le même jour, une délégation se rend à Montferrat, où il y a le monument départemental de l'Isère et où sont inscrits les 230 morts pour la France.
- ◆ 30 avril monument de Roybon, souvenir des déportés.
- ◆ 8 mai victoire de 1945 à Roybon, avec le bleuet.
- ◆ 18 juin appel du général De Gaulle.
- ◆ 24 juin, délégation au monument à Chambaran
- ◆ 14 juillet fête nationale.
- ◆ Dernier dimanche de juillet à Roybon, les fusillés, et une délégation va le 5 août à Beaurepaire.
- ◆ 26 août délégation au Contant de Beaufort pour rendre hommage à un fusillé.
- ◆ 11 novembre, armistice 1918, dépôt de gerbe, à Marnans, St Clair sur Galaure Montfalcon et Roybon avec le bleuet.

Notre comité fait parti du secteur de la Côte Saint-André avec 4 réunions annuelles.

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## ■ Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de Sang de la Haute Galaure



La dernière Assemblée Générale de l'association s'est déroulée le vendredi 13 octobre en soirée à Saint-Clair-sur-Galaure. Nous avons été accueilli par le Maire Yannick BRET.

Le Président, Jean-Pierre SPAY, a fait le bilan de l'année écoulée au niveau des collectes. Celles-ci sont relativement stables par rapport aux années précédentes.

C'est notre secrétaire, Mme Simone BERRUYER, qui a présenté le bilan de toutes les activités de l'amicale durant l'année (organisation avec le sou des écoles et de la Mairie de la fête de Noël, omelette du 1<sup>er</sup> mai et participation au forum des associations). Cédric DESCODTS trésorier, a présenté le bilan financier qui s'avère positif, en remerciant les trois municipalités pour leurs subventions octroyées toutes les années. Remerciement aux personnalités présentes :

- Mmes Jeanine BARBIER, présidente de l'union départementale,
- Claire DEBOST conseillère départementale,
- Serge PERRAUD maire de Roybon,
- Yannick BRET Maire de Saint-Clair-sur-Galaure,
- Jean CHARRIERE responsable du secteur,
- ainsi que les trois présidents d'amicales voisines, MM. Jean-Louis CUZIN (Viriville), Gabriel BENOIT (Saint-Siméon-de-Bressieux, Brézins), Jean-Michel LEFRANCOIS (Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs).

La soirée se terminait par la remise des diplômes aux récipiendaires et le verre de l'amitié.

Rappel des dates des collectes 2018 : ➤ Jeudi 22/02/2018  
➤ Jeudi 26/04/2018  
➤ Jeudi 26/07/2018  
➤ Jeudi 25/10/2018

Assemblée Générale le vendredi 12/10/2018 à Roybon.

**CÉLÉBRONS LA  
VIE. DONNONS  
NOTRE SANG**



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## ■ Les services proposés par l'ADMR des Chambaran

Nous gérons, à la demande de chacun, des interventions à domicile dans le cadre de l'aide aux personnes :

- ↪ aide au lever et au coucher,
- ↪ gestion des courses et des repas,
- ↪ Aide à la toilette,
- ↪ Accompagnement ,
- ↪ Ménage,
- ....



Vous avez besoin d'aide, vous avez un proche en difficulté, afin de faire un bilan et de vous indiquer les aides financières possibles  
Envoyez nous un email : [admrcmbr@fede38.admr.org](mailto:admrcmbr@fede38.admr.org) ou  
appelez nous au **04 74 54 13 04** - Association ADMR des Chambaran  
1 place du tram 38980 Viriville

## ■ A tous les responsables d'associations de la commune

Le journal municipal peut être l'occasion de mieux faire connaître aux habitants les activités de votre association. Aussi, nous vous rappelons que ses colonnes vous sont largement ouvertes.

Le prochain numéro sera distribué au cours de la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'avril, après le vote du budget.

Afin de garantir la qualité des images, adressez-nous les photos de préférence en format JPEG et en haute définition. Evitez au maximum les photos insérées dans des fichiers Word. De même, évitez les fichiers au format PDF car nous sommes parfois obligés de ressaisir les textes.

N'oubliez pas qu'un article avec photo ou illustration est toujours davantage lu qu'un article ne comprenant que du texte.

Vous pouvez nous transmettre les éléments à l'adresse mail suivante : [mairie-roybon@wanadoo.fr](mailto:mairie-roybon@wanadoo.fr)



# EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

## ■ A la bibliothèque

Pendant la période des vacances de Noël, la bibliothèque sera ouverte :

- ➔ Samedi 23 Décembre de 10h à 12h
- ➔ Mercredi 27 Décembre de 15h à 18h
- ➔ Mercredi 3 Janvier de 15h à 18h
- ➔ Samedi 6 Janvier de 10h à 12h



Alors venez faire le plein de livres, CD, DVD pour passer de bons moments en famille ou entre amis!!!

## ■ Les journées découvertes

Samedi 28 Octobre c'est en famille que 45 personnes ont assistées à un match de basket de l'ASVEL à Villeurbanne.

Un moment très convivial avec une super ambiance !!!



Vendredi 3 Novembre, les plus petits ont pu se rendre à Gillonnay pour voir et entendre un spectacle rempli de magie, « **Loli la goutte** », l'histoire d'une goutte d'eau.



De nouvelles sorties vous seront proposées en tout début d'année pour les vacances de Février

# EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

## ■ Nuit de la lecture



Pour cette deuxième édition de la Nuit de la lecture, la bibliothèque vous propose un apéro lectures :

**Samedi 20 Janvier à partir de 18h30 à la bibliothèque**

« Récit d'un royonnais : Dédé Silvestre nous raconte ses souvenirs »

## ■ Quelques critiques de romans parus à la rentrée



Région du Darfour au Soudan, milieu du XIXe siècle. Bakhita est enlevée à sa famille à l'âge de 7 ans pour devenir esclave. Elle sera rachetée par le Consul d'Italie et rapatriée avec la famille dans la région de Venise.

Placée chez les religieuses pour son éducation, Bakhita ne voudra plus quitter l'ordre des religieuses canossiennes. Elle sera affranchie et passera toute sa vie au couvent. Béatifiée en 1992, elle sera canonisée par Jean-Paul II en 2000.



Laurent, la quarantaine, marié, 2 enfants va petit à petit devenir Mathilda.

Léonor de Récondo nous livre ici les sentiments de chacun des membres de la famille, des collègues de bureau, pour qui cette transformation est un véritable tsunami.

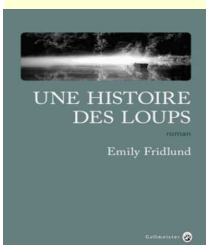
Un sujet délicat traité avec subtilité: le changement de sexe.



Jean-Luc Seigle nous raconte la bataille de Reine pour ne pas sombrer avec ses trois enfants.

Un petit miracle sous la forme d'une mobylette bleue viendra pendant un temps offrir de l'espoir à cette famille.

Mais au final, sans ses enfants Reine n'existe plus...



Histoire de Madeleine, adolescente un peu sauvage qui va voir sa vie chamboulée par l'apparition d'un couple de nouveaux voisins.

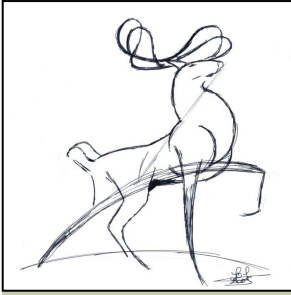
Le lecteur est plongé dans une ambiance de doute et de tension.

Au fil des pages, un mauvais pressentiment s'installe...

En toile de fond, la nature, décrite de manière très précise et puissante.

# AGENDA

## REPAS DE CHASSE



L'ACCA Saint Hubert Roybonnaise invite les chasseurs, les non-chasseurs et amis à un repas cerf à la salle des fêtes de Roybon le

**Samedi 24 Mars 2018 à 11H30**

### Le prix du repas :

25€ pour les adultes

15€ pour les enfants de moins de 12 ans

Le vin est compris dans le repas

*Le cerf cuisiné lors de ce repas a été prélevé sur la commune de Roybon*

### MENU

Salade composée

Roti de cerf sauce grand meneur

Civet de Cerf

Et leurs différents accompagnements

Fromages secs affinés ou fromage blanc

Café gourmand

Merci de renvoyer le coupon ci-dessous, accompagné d'un chèque du montant des repas réservés, à l'adresse suivante :

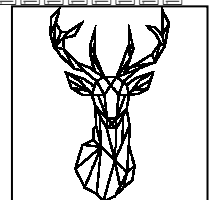
Mr VICAT 151 impasse de Giranton 38940 ROYBON renseignement au : 06-33-17-54-93

La date limite des réservations sera le **dimanche 25 février** (pour la matinée Boudins organisé par l'ACCA à la salle des fêtes de Roybon)



### BON DE RESERVATION

Repas de chasse de l'ACCA de Roybon



NOM : .....

PRENOM : .....

Repas à 25€ pour ..... personnes, Soit un total de .....€

Repas à 15€ (enfant de moins de 12 ans) pour ..... personnes, soit un total de ..... €

*Merci de retourner ce bon accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ACCA de Roybon avec la somme de l'ensemble des repas réservés*

# AGENDA

## ■ La ludothèque bientôt en visite sur la commune : petits et grands, faites vos jeux !

Espace de jeux et de rencontres, la ludothèque de Bièvre Isère Communauté a pour vocation de favoriser le lien social tout en proposant des moments conviviaux autour du jeu.

Elle sera de passage sur notre commune à trois reprises au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018

Retenez dès à présent les dates prévues :

- Mercredi 10 Janvier de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Mercredi 7 Mars de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi 23 Mars de 18h à 21h

Ces trois moments d'animation se dérouleront à la salle des fêtes.

### L'entrée est gratuite – sans inscription

Pour garantir une qualité d'accueil, nous avons besoin de bénévoles.

Si vous avez un peu de temps, de disponibilité n'hésitez pas à contacter la ludothécaire au : 06.19.08.68.27.

En vous remerciant.

Venez aussi découvrir nos espaces de jeux préparés par les ludothécaires, pour tous les âges.

Deux accueils sur le territoire :

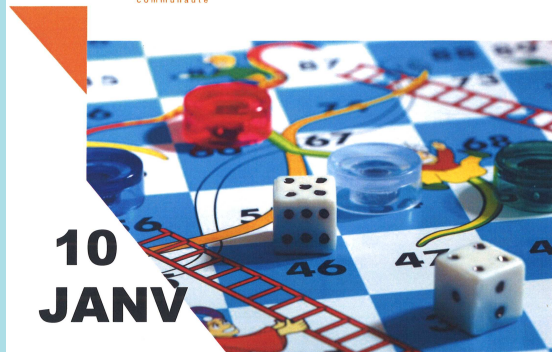
- Ludothèque à Saint-Jean de Bournay (rue Picard)  
Ouverture les mercredis de 15h à 18h et les vendredis de 9h à 11h30
- Ludothèque itinérante sur des journées et des soirées (voir programme des animations à l'intérieur).



 Page Facebook :  
Bièvre Isère Communauté

[bievre-isere.com](http://bievre-isere.com)

Bièvre isère  
COMMUNAUTÉ



10  
JANV

## Journée jeux

Venez-vous amuser, en famille ou entre amis, à la ludothèque intercommunale !

### ROYBON

Salle des fêtes

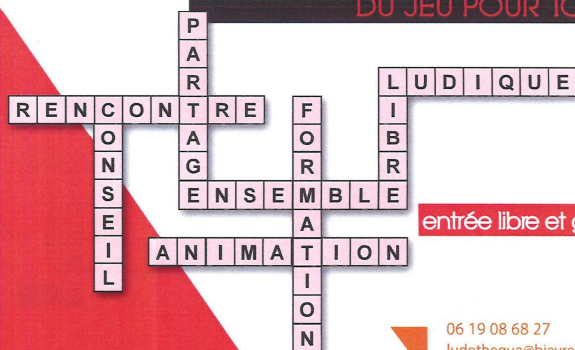
De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 - tout public  
Entrée libre et gratuite.

INFORMATION  
06 19 08 68 27



2018

Les rendez-vous de la ludothèque  
DU JEU POUR TOUS



entrée libre et gratuite

06 19 08 68 27  
[ludothèque@bievre-isere.com](mailto:ludothèque@bievre-isere.com)



**Serge PERRAUD, Maire de ROYBON  
ses adjoints et le conseil municipal**

**sont heureux de vous convier à la cérémonie des  
vœux pour la nouvelle année**

**Vendredi 12 janvier 2018 à 18h30  
Salle des Fêtes de Roybon**

**Un buffet vous sera offert par le Maire  
et ses Adjoints**

